LE PRIEURÉ DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS À PARIS

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

PAR

CATHERINE BERTHIER-GEORGESCO

SOURCES

Le fonds du prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris se trouve essentiellement aux Archives nationales, où il est réparti entre les séries H⁵ (comptes du xviii^e siècle), L, LL (cartulaires et censiers, livres de visites, registres capitulaires et comptes allant du xiii^e siècle à la Révolution) et S, qui présentent des documents très variés aussi bien sur le prieuré même que sur ses nombreuses dépendances. Les actes concernant Saint-Martin-des-Champs jusqu'à la fin du xiii^e siècle ont été publiés par J. Depoin entre 1912 et 1921.

Des manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale (notamment nouv. acq. lat. 1 359 et lat. 10 977, Liber Testamentorum) et à la Bibliothèque Mazarine complètent ces sources, ainsi que les ouvrages d'érudition du premier historien du monastère, dom Martin Marrier, en particulier l'Historia regalis

monasterii sancti Martini de Campis..., Paris, 1637.

Une documentation importante aux Archives de la Seine (série DQ¹⁰) et aux Archives nationales (séries F¹³ et Q²) concerne la période révolutionnaire et le Premier Empire. Nous avons également dépouillé, à la Bibliothèque des Monuments Historiques, les dossiers des procès-verbaux de la commission chargée des travaux de restauration depuis le milieu du XIX^e siècle.

D'autre part, des sondages ont été effectués aux Archives nationales dans les minutes des notaires parisiens, spécialement dans l'étude X du Minutier Central, et dans les rapports d'expertises des greffiers des Bâtiments (sous-

série Z¹¹).

L'iconographie du sujet, abondante, repose sur des documents conservés par les Archives nationales (plans divers dont aucun, à notre avis, n'est antérieur au xviiie siècle), par la bibliothèque du Musée Carnavalet et par la Bibliothèque Nationale. L'étude archéologique des vestiges du prieuré et de ses dépendances dans les divers départements s'appuie sur les documents graphiques conservés à la Bibliothèque des Monuments Historiques, qui sont l'œuvre des architectes chargés des restaurations depuis le xixe siècle.

INTRODUCTION

LES ORIGINES DU PRIEURÉ

En 1060, le roi Henri I^{er} fonda le monastère et y installa des chanoines réguliers. Les termes mêmes de la charte royale laissent entendre qu'il existait antérieurement une abbaye de Saint-Martin et qu'elle fut détruite de fond en comble par les Normands. Un diplôme de Childebert III, du 7 décembre 710, la mentionne, ainsi qu'un polyptyque partiel de Saint-Maur-des-Fossés (dernier quart du 1xe siècle). L'acte de fondation rappelle que cette abbaye était située devant la « Porte de Paris », c'est-à-dire sur la rive droite, au nord de Saint-Merry, plutôt qu'au sud, près de la porte septentrionale de la Cité, malgré l'existence en ce lieu d'un oratoire Saint-Martin, signalé par Grégoire de Tours. L'abbaye du xte siècle aurait donc été rebâtie sur le même emplacement.

PREMIÈRE PARTIE

LE PRIEURÉ DU XI° SIÈCLE AU DÉBUT DU XVII° SIÈCLE

Le temporel du prieuré, sa vie administrative et religieuse ont fait l'objet de plusieurs travaux. Nous avons donc préféré n'étudier que les aspects moins connus de l'histoire de Saint-Martin-des-Champs: expansion territoriale et fondation des filiales jusqu'au XIII^e siècle, désastres de la guerre de Cent ans, état des revenus au XVI^e siècle. Sur le plan de la vie religieuse, un chapitre a été consacré aux tentatives de réforme à partir de 1500.

CHAPITRE PREMIER

LES GRANDES ÉTAPES ET LES ASPECTS ÉCONOMIQUES DE LA FORMATION DU TEMPOREL

Fondation et situation. — La collégiale de chanoines établie en 1060 devient prieuré bénédictin à la suite de son transfert à l'abbaye de Cluny par le roi Philippe I^{er}, en 1079. Situé en partie sur les alluvions d'un ancien bras de Seine, dont les marécages s'étendent plus au nord, l'établissement demeure en dehors des enceintes de Paris antérieures à celle de Charles V; aussi est-il fortifié dès 1070. Bordé par la vieille route de Saint-Denis, future rue Saint-

Martin, il devient, dans les premières années qui suivent sa fondation, centre d'accueil de voyageurs et d'indigents, en même temps que foyer d'exploitation rurale.

Les premières dotations royales et les acquisitions de la fin du XIe siècle. — Fondation capétienne, Saint-Martin-des-Champs se fait octroyer par Henri Ier et Philippe Ier la propriété des terres adjacentes, mais aussi celle d'autels et de villages situés dans deux régions d'une grande importance économique, la riche plaine beauceronne et, dans le secteur nord-est de la région parisienne, les abords de la Marne et de la route de Senlis. Une implantation dense y est assurée dès la fin du siècle grâce à la générosité des donateurs et à l'habileté du prieur Ourson. En 1096, une bulle d'Urbain II confirme la possession de trente-trois églises avec leurs domaines et droits seigneuriaux; plusieurs deviennent, à une date indéterminée, 'prieurés dépendants: Moussy-le-Neuf dans le diocèse de Paris, Annet dans celui de Meaux, Cannes et Pringy dans celui de Sens; dans le diocèse de Chartres, Janville, Roinville et Oursonville; Cappy et Sainte-Gemme dans ceux de Noyon et de Soissons.

Les acquisitions de la première moitié du XIIe siècle; les fondations de prieurés par les grandes familles féodales. — L'expansion territoriale sous les règnes du Louis VI et de Louis VII se fait surtout dans les vallées de l'Oise et de la Marne, dans les diocèses de Senlis, Arras, Amiens; à l'est, c'est la mainmise sur la Brie fertile tandis qu'en Angleterre, grâce aux progrès de l'implantation clunisienne, des terres sont acquises à Londres et une filiale installée à Barnestaple (1108-1117). Entre 1100 et 1110, les prieurés de Gournay-sur-Marne et de Beaumont-sur-Oise se trouvent richement fondés, l'un par Gui le Rouge de Monthléry, l'autre par Mathieu Ier de Beaumont.

Les Montmorency, les Garlande, les vicomtes de Meulan, de Pontoise et de Corbeil, les châtelains du Puiset comptent parmi les bienfaiteurs de Saint-Martin-des-Champs. Une bulle d'Eugène III, en 1147, confirme les prébendes, dîmes, autels, aîtres et un peu moins de cent églises; elle coıncide avec la création du prieuré de l'Isle-Adam, qui clôt l'ère des fondations. En 1150, l'intervention de Pierre le Vénérable et de Suger sauve le monastère ruiné par l'incapacité de son prieur, Eudes II. La seconde partie du siècle est employée à arrondir

les biens acquis et à en obtenir la confirmation.

Le temporel urbain et suburbain jusqu'à la fin du XIIIe siècle. — Les possessions, à l'intérieur de Paris, sont peu nombreuses : un prieuré, Saint-Denis-de-la-Chartre, acquis en 1133, et des moulins sur le Grand pont. En dehors des murs, Saint-Jacques-de-la-Boucherie devient église paroissiale entre 1108 et 1119.

L'essor démographique du bourg Saint-Martin se traduit par la création, en 1220, d'un nouveau cimetière pour les paroissiens de la chapelle Saint-Nicolas, bâtie dans l'enceinte monastique, et par le lotissement de la couture au cours du XIII^e siècle. Le terme de censive apparaît dans les actes vers 1320 et le premier censier mentionne dès 1263 la plupart des rues du futur quartier parisien.

Les aspects économiques du temporel. — Dès l'origine, Saint-Martin-des-Champs reçoit vignes et bois, moulins, haras et pêcheries; sur chaque terre nouvelle les religieux bâtissent une ferme avec, à proximité, un étang artificiel et ils installent, pour le défrichement, des hôtes soumis aux cens, forage, rouage et autres droits. Les prieurés fondés sont avant tout des cellules d'exploitation rurale et la maison mère, entourée de cultures, donne l'exemple. La maîtrise des routes commerciales est aussi assurée de bonne heure; la communauté perçoit des tonlieux sur les marchés installés dans ses domaines de Beauce, des péages sur ses ponts de l'Oise et de la Marne. Dans la seconde moitié du XIIE siècle, les essartages rapportent de grosses dîmes et l'excédent du revenu agricole est investi en achat de terres. A ces revenus s'ajoutent des droits seigneuriaux de toute nature et les redevances coutumières versées par les prieurés dépendants. Au siècle suivant, des dépendances se trouvent affermées, l'accensement et le lotissement de la couture Saint-Martin succèdent à l'exploitation directe par les moines, qui tirent un nouveau profit des cens et rentes sur les maisons.

La justice et l'administration. — Henri I^{er} accorde l'immunité fiscale au monastère et à ses possessions, dont les habitants, ceux de Pontoise exceptés, sont dispensés par Louis VI des charges militaires. Le monastère a cour de justice, auditoire, geôle et pilori. La haute et la basse justices s'exercent dans son enclos, sur tout le bourg Saint-Martin et sur partie de son domaine. Les fourches patibulaires sont aux environs de Paris, à Sevran, Noisy, Bondy, Annet, où des officiers laïques, les maires ou prévôts, exercent la justice dès la fin du XII^e siècle. Ces maires sont aussi des administrateurs locaux.

L'organisation interne. — Mentionné dès 1097, le chambrier est le premier officier du monastère. Après lui viennent le cellerier, le sacristain, l'hôtelier et l'infirmier; le sous-prieur, le chantre et le sous-chambrier ont un rôle subalterne. Tous ces offices apparaissent dès les premières années du XII^e siècle.

CHAPITRE II

MISÈRE ET DÉCADENCE PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS

En 1318, le prieuré de Saint-Martin-des-Champs prospère et la communauté compte soixante-dix religieux. Un demi-siècle plus tard, leur nombre a diminué de moitié et ils ont cessé d'observer la règle; les bâtiments, déjà détériorés, souffrent beaucoup du séjour d'une garnison royale en 1380. En 1386, les réparations sont évaluées à plus de sept mille francs et le monastère connaît une misère affreuse. Les prieurs Foulques de Blandes et Jean Alvernas rétablissent la discipline et font faire les travaux les plus urgents. En 1410, cinquante-deux moines vivent à Saint-Martin-des-Champs, mais vingt seulement en 1434. Les prieurés dépendants, réduits parfois au quart de leurs effectifs ou bien désertés, subsistent à l'état de ruines. Le début du xve siècle voit se dessiner un grand effort de restauration spirituelle et temporelle dans toutes les filiales, tandis que la maison mère végète. Une des raisons essentielles de sa décadence est l'absentéisme des prieurs commendataires; les administrateurs perpétuels qu'ils nomment mettent au pillage les revenus conventuels. Lorsque la façade de l'église s'écroule, en 1455, les religieux envoient un des leurs à Bourges, auprès de Charles VII; sur leur requête, le roi finance la reconstruction et prête son maître d'œuvres, Jean James.

CHAPITRE III

LE PRIEURÉ ET SES DÉPENDANCES AUX XVIº ET XVIIº SIÈCLES : RÉFORMES SPIRITUELLES ET RESTAURATION TEMPORELLE

La réforme de 1500 et ses suites. — La réforme de l'ordre, mise en œuvre à la fin du xye siècle par Jean de Bourbon et Jacques d'Amboise, abbés de Cluny, est introduite de force à Saint-Martin-des-Champs. Le 6 janvier 1500, treize religieux de Cluny et leur grand-prieur, Philippe Bourgoin, prennent possession des lieux. Les statuts de la réforme du monastère, promulgués le même jour par Jacques d'Amboise, ordonnent la centralisation de tous les revenus entre les mains d'un trésorier, ou receveur général, et la gestion des bourses d'études au Collège de Cluny par un cellerier manuel. Louis XII et François Ier confirment à plusieurs reprises ces statuts. Le retour à l'observance de la règle s'accompagne d'une restauration des bâtiments et du mobilier. Les successeurs immédiats du prieur Bourgoin continuent son action bénéfique, mais l'effectif des religieux reste inférieur à la soixantaine et les troubles des guerres de Religion le réduisent de moitié.

La réforme mauriste au XVIIe siècle. - Le cardinal de Richelieu, auteur du concordat d'union de la congrégation de Saint-Maur avec l'ordre de Cluny, dont il est abbé, introduit à Saint-Martin-des-Champs, pendant son priorat, en 1635, des religieux réformés, dits « de l'étroite observance ». Leur coexistence à peu près pacifique avec les « anciens » survit à la rupture entre Clunisiens et Mauristes, en 1644, mais un arrêt du Conseil en septembre 1647 condamne les religieux réformés à payer les dettes contractées par la congrégation, qui avait constitué des rentes sur le prieuré. Les Mauristes ne semblent pas avoir contribué aux nombreux travaux de reconstruction et d'embellissement qui se succèdent de 1624 à la fin du siècle.

Les novices aux XVIe et XVIIe siècles. — Tout novice sur le point d'être profès doit se rendre à Cluny, dont l'abbé a seul le droit d'admettre à la profession monastique. La bulle de Léon X (1522) qui confère au prieur de Saint-Martin-des-Champs le même droit, reste sans effet jusqu'à la fin du siècle. L'étude tient une grande place dans l'emploi du temps des novices, sévèrement réglementé. Mais des fugues fréquentes, dont certaines font scandale, attestent la tiédeur des vocations.

La décadence du temporel. — La déclaration du temporel de 1532 montre le faible rapport des domaines, affermés et morcelés; souvent plus coûteux que rentable, l'exercice de la justice a cessé en plusieurs endroits. Par manque de ressources, les religieux laissent tomber en ruine les bâtiments de leurs hôtels seigneuriaux. Pendant tout le xviie siècle ils sont en procès avec leurs prieurs commendataires, qui refusent de faire faire à leurs frais les réparations nécessaires.

of makes of other an provide by the real or on the factorist

all the manufacture of the state of the state of

DEUXIÈME PARTIE

LES BÂTIMENTS DU PRIEURÉ AVANT LEUR RECONSTRUCTION AU XVIIIe SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

L'ÉGLISE

L'église du XIe siècle. — Une absidiole voûtée en berceau, arrondie à l'est en cul-de-four, a été dégagée en 1913; accolée au mur sud du déambulatoire du XIIe siècle, elle est l'unique vestige de l'église consacrée en 1070.

L'église du XIIe siècle : chœur, déambulatoire et chapelle d'axe. — La seule partie qu'on puisse dater sans trop d'imprécision est le chœur, car il présente des points communs avec celui de Saint-Quiriace de Provins, élevé vers 1150, et on sait, d'autre part, que Thibaut II, évêque de Paris, fut enterré en 1153 au pied du grand autel. Les baies des fenêtres hautes sont toutefois proches parentes de celles du déambulatoire, qui semble nettement antérieur au chœur par la maladresse du voûtement d'arête, l'irrégularité du plan général et de l'implantation des piles. La complexité des profils des doubleaux, du côté nord, comparée au simple épannelage biseauté de ceux du côté sud, semble attester une date plus récente. Les chapelles du déambulatoire ont un contrefort médian et communiquent entre elles, comme celles de Saint-Denis; ontelles copié, ont-elles servi de modèle? La seule indication chronologique émane d'un texte relatif à la construction de la chapelle d'axe, dédiée à Notre-Dame, entre 1166 et 1174. Cette date tardive semble indiquer que la chapelle d'axe a été construite en dernier lieu, mais avait-elle été prévue à l'origine? un pan de mur qui la raccorde grossièrement à la chapelle voisine au sud, est la preuve évidente d'une interruption des travaux. Rien pourtant ne différencie son style de celui du déambulatoire. Le clocher semble contemporain du déambulatoire, mais il est très restauré et les voûtes ont été détruites au début du siècle dernier.

La nef du XIIIe siècle. — Grande halle à charpente apparente construite dans la première moitié du XIIIe siècle, la nef est sans grand intérêt archéologique. Les appuis des fenêtres ont été relevés de 0,80 mètre au XIXe siècle et la charpente est moderne. Sur la nef s'élevait une flèche gothique, qui existait encore au XVIIe siècle. La façade primitive demeure inconnue.

Le mobilier de l'église, — L'église devait être entièrement peinte. Une Descente de croix, aujourd'hui disparue, était signalée au siècle dernier sur un pilier à l'entrée du chœur. A la fin du xviie siècle, le nef fut lambrissée et décorée de tableaux peints par Jouvenet. La tribune d'orgues, œuvre des environs de 1620, s'élevait au-dessus de l'entrée principale. Le chœur des moines débordait sur une partie de la nef; sa clôture et ses stalles de menuiserie,

sculptées par Jean Morel en 1511, étaient célèbres. Elles furent refaites en même temps que le maître-autel, reconstruit à partir de 1624 d'après le dessin de François Mansart et orné d'un tableau représentant la Circoncision. Au milieu du chœur se trouvait un pupitre de cuivre, en forme d'aigle, du début du xve siècle; des tapisseries de la vie de saint Martin faisaient le tour du chœur; le clocher aussi était décoré de tapisseries. Chaque chapelle avait son autel, où plusieurs confréries célébraient leurs offices; celle de Notre-Dame-de-Toute-Joie s'employa à décorer la chapelle d'axe. Deux autres autels adossés à la clôture du chœur furent construits face à la nef en 1683.

CHAPITRE II

LES BÂTIMENTS AUTOUR DU GRAND CLOÎTRE

Les lieux claustraux s'étendaient au nord de l'église, comme à Saint-Germain-des-Prés ou à Saint-Bénigne de Dijon. Il ne reste aucun vestige du grand cloître, probablement reconstruit au XIIIe siècle, en même temps que la nef et le réfectoire. Les plans indiquent une alternance de colonnettes jumelées et de piles fasciculées; l'angle nord-ouest était occupé par le lavabo et par le timbre de pierre qui servait à annoncer les repas. Le réfectoire, parallèle à l'église, bordait le cloître au nord. L'analyse archéologique invite à dater cet élégant bâtiment d'avant 1250. La parenté stylistique de son portail avec ceux de la chapelle de la Vierge à Saint-Germain-des-Prés et à Saint-Germain-en-Laye suffit-elle à justifier la tradition qui attribue à Pierre de Montreuil la construction du réfectoire? Derrière lui, les cuisines et leurs dépendances, lavoir, four, blutterie, ainsi que l'hôtellerie donnaient sur une cour au nord.

L'aile des bâtiments qui bordait le cloître à l'est regroupait l'essentiel des lieux claustraux : la sacristie, la salle du chapitre, le mortuaire et l'école de grammaire et de théologie. Au-dessus se trouvaient les dortoirs, construits par Henri Ier et refaits au début du xvie siècle; leur escalier de pierre descendait directement dans le chœur de l'église. A l'angle nord-est se trouvait le chauffoir et le sartrain. L'aile occidentale du cloître, occupée par les caves, celliers et greniers, débouchait sur la petite cour des écuries et des étables, le long de la rue Saint-Martin.

CHAPITRE III

LES BÂTIMENTS AUTOUR DU PETIT CLOÎTRE

Le petit cloître, situé à l'est du grand cloître, était réservé aux novices, dont le dortoir faisait un angle droit avec celui des religieux prêtres. Son rez-de-chaussée comportait des salles d'étude et ses combles, depuis la seconde moitié du xviie siècle, abritaient la bibliothèque. Le noviciat communiquait avec l'infirmerie. Située à l'écart selon l'usage, elle avait été plusieurs fois agrandie ou réparée depuis le début du xive siècle; reconstruite après 1633, elle

servait de logement aux « anciens ». Les religieux malades suivaient les offices dans la chapelle de la Vierge; située dans le prolongement de l'église, elle présentait dans son plan et dans son élévation des similitudes frappantes avec celle de Saint-Germain-des-Prés et avec la Sainte-Chapelle. On peut penser qu'elle fut bâtie à la même époque. À cheval sur le passage entre les deux cloîtres, la tour des archives dominait cet ensemble.

CHAPITRE IV

AUTOUR DES LIEUX CLAUSTRAUX : JARDINS, COURS, ENCEINTE

L'hôtel prieural, attenant à la chapelle et à l'infirmerie, donnait sur les jardins de la communauté, à la fois vergers, potagers et jardins d'agrément, qui s'étendaient au nord et à l'est. Deux grandes cours occupaient l'espace sud. Le tout était clos de murs d'enceinte munis de tours d'angle et d'échauguettes, qui dataient de 1273 environ.

Les tours servaient de prison régulière.

La première cour avait son entrée au sud, à côté de la geôle, au chevet de l'église paroissiale de Saint-Nicolas-des-Champs. Des travaux d'agrandissement du chevet nécessitèrent la démolition d'une partie de l'enceinte; entrée et prison furent transférées rue Saint-Martin en 1575. A partir du xvie siècle, les religieux prirent l'habitude de bailler à des particuliers des emplacements dans cette cour, parfois assortis d'une permission de construire. Des désordres résultèrent de cette intrusion des laīcs.

Dans la seconde cour se trouvaient la chapelle funéraire de Nicolas Arrode, construite vers le milieu du XIII^e siècle, et le cimetière, qu'envahit peu à peu le jardin prieural au XVII^e siècle.

TROISIÈME PARTIE

LES GRANDS TRAVAUX DU XVIIIº SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

LOTISSEMENT DE L'ENCLOS

En 1712, la communauté, à la suite d'une transaction passée avec l'abbé de Lionne, prieur commandataire, fait dresser les plans des bâtiments à construire dans l'enclos et sur la rue Saint-Martin. Ils sont l'œuvre de Victor-Thierry Dailly, auteur également de maisons de rapport pour Saint-Germain-des-Prés et d'un projet de reconstruction du dortoir de Saint-Bénigne de Dijon. L'opération est en partie financée par les ventes des bois et de la seigneurie de Noisy-

le-Grand et par l'aliénation de la ferme de Monvilliers en Beauce; l'autorisation royale est accordée par arrêt du Grand conseil du 8 juillet 1712.

Huit corps de logis sont terminés avant 1714, dont cinq sur la rue Saint-Martin, qui ont coûté plus de cent cinquante mille livres et ne rapportent que cinq mille francs de loyer. A partir de 1725 les religieux préfèrent céder à bail les emplacements restants, à charge de faire construire. Toutefois ils construisent encore, à partir de 1724, du côté de l'église Saint-Nicolas, sur l'emplacement des anciennes prisons.

A l'intérieur de l'enclos, les maisons s'alignent en bordure d'une place terminée en hémicycle, la place de Justice. Les locataires sont des petits boutiquiers et des artisans.

Le lotissement de l'enclos ne s'achève qu'avec la création d'un marché, par lettres patentes du 23 mars 1764. Conçu par l'architecte Dobilly, ce marché s'ouvre largement sur les rues voisines; la rue Royale est percée jusqu'à la place de Justice, qui devient la place Royale. Les premiers baux des maisons de ce marché sont passés à la fin de l'année 1766. Les emplacements encore libres sont donnés à bâtir à des particuliers pendant les trente dernières années.

CHAPITRE II

LA RECONSTRUCTION DES BÂTIMENTS MONASTIQUES

Plusieurs campagnes de reconstruction se succèdent au cours du siècle; leur espacement dans le temps prouve l'épuisement des ressources. Un nouveau dortoir est commencé en 1702, en même temps que l'aile attenante du cloître, dont le comble en terrasse est déjà prévu lorsque le chapitre de Cluny ordonne, en 1708, la suspension des travaux jusqu'à complète liquidation des dettes. Mais en 1718 on travaille à nouveau aux trois autres côtés du cloître, le premier étant achevé; le noviciat est déjà refait, le grand dortoir ne compte encore que quatorze chambres.

Janvier 1740 voit le début d'une nouvelle campagne de construction. L'architecte Lhuillier de la Tour signe les plans d'un vaste programme, qui regroupe dortoirs et noviciat, infirmerie et chapitre, dans un grand bâtiment en H, parallèle à la rue Saint-Martin, qui doit s'étendre au milieu des jardins, depuis l'église jusqu'à la rue du Vertbois. Le pavillon central, en légère saillie sur la façade, abrite le fameux grand escalier, traditionnellement attribué à Soufflot le Romain ou à Antoine, bien qu'aucun document ne le prouve. Les bâtiments sont achevés dès 1742, mais les religieux accusent de malfaçon l'entrepreneur, Le Tellier, qui a déjà dirigé la construction de Saint-Louis de Versailles; au cours d'un interminable procès, plusieurs visites d'experts ont lieu. Pendant les dernières années, de nouveaux travaux à l'église et au réfectoire sont signalés par les Visiteurs de l'ordre, en 1778 et 1779. L'abbé de Breteuil, prieur commendataire, fait faire un placage baroque pour masquer la façade, endommagée par des bâtiments parasites.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCES ANNEXES

- 1. Liste des prieurs de Saint-Martin-des-Champs.
- 2. Liste des églises et des prieurés dépendants, avec un tableau comparatif des dates de donation et des noms des donateurs.
- 3. Cartes des dépendances acquises aux XIe et XIIe siècles, en France et en Angleterre.

ALBUMS DE PHOTOGRAPHIES ET DE PLANCHES

Chaque dépendance fait l'objet d'une brève notice archéologique.